

Calcul de l'index égalité professionnelle femmes-hommes  
Année 2023

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Résultat final obtenu	Nombre de points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Ecart de rémunération (en %)	1	1,0	<b>39</b>	40	40
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en % ou en nombre équivalent de salariés)	1	1,8	<b>35</b>	35	35
3- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	1	100	<b>15</b>	15	15
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	3	<b>5</b>	10	10
Total des indicateurs calculables			94		100
INDEX (sur 100 points)			<b>94</b>		100